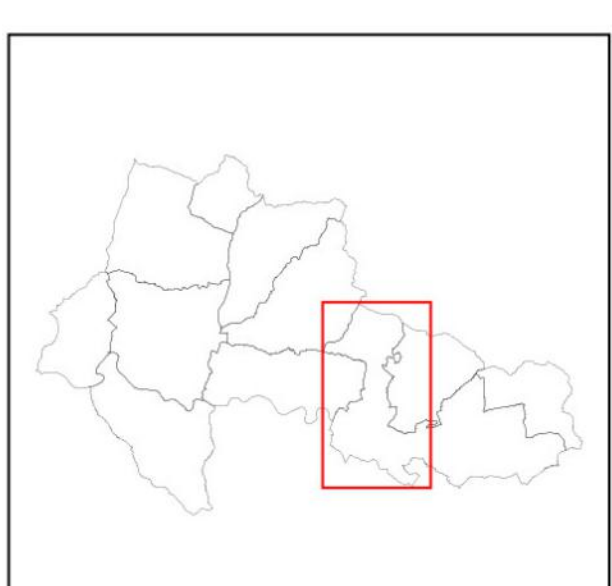




PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.5 Zonage
Cazères-sur-l'Adour
(plan a)



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal		
Prescrit le : 8/12/2014	Arrêté le : 29/04/2019	Approuvé le : 2/03/2020
Modifié le : 18/12/2023		
METROPOLIS, atelier d'urbanisme 12 rue du 19 mars 1962 33 130 Bègles	AGENCE METAPHORE ARCHITECTURE URBANISME PAYSAGE	PLAN N° 5 a ECHELLE 1/5 000

Légende

UA

UE

UB; UBa

UX

1AU (1AUa; 1AUb; 1AUc)

2AU (2AUa; 2AU1b; 2AU1c; 2AU2)

A

Ng

Np

N

Ngaz

--- Limite communale

--- Limite parcellaire

--- Subdivision fiscale

--- Bât d'ur

--- Bât léger

--- Cours d'eau

--- Etang, lac

--- Cimetière

--- Piscine

--- Atlas des zones inondables

--- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35

--- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti

--- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager

--- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine

--- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager

--- Zone d'application de l'article L.111-6 du code de l'urbanisme

--- Recul minimum d'implantation du bâti

--- Emplacement réservé

--- Espace Boisé Classé

--- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti

--- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager

--- Secteurs soumis à des risques incendie de forêt (Aléa Fort)

--- Conditionnel de gaz

--- Seul des effets inversibles (IRE) autour de la conditionnel de gaz

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
10	Commune	Création d'un accès	100m²
11	Commune	Séparation du carter	300m²
12	Commune	Création d'un accès vers la zone à urbaniser	100m²
13	Commune	Aménagement d'espaces publics et création de cheminement piéton	100m²
14	Commune	Création d'une voie depuis la rue de la République	100m²
15	Commune	Création d'un cheminement piéton	100m²